



MAIRIE DE PÉRIGUEUX
AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

Collectivité qui passe le marché :

Commune de Périgueux– 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX

☎ : 05 53 02 82 00 - 🖨 : 05 53 07 09 52

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de Périgueux

Objet du marché :

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration d'un entrepôt industriel en centre de conservation mutualisé des musées et des archives municipales pour la Ville de PERIGUEUX.

Code CPV

71200000-0	Services d'architecture (code principal)
71222000-0	Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Caractéristiques et forme du marché :

La présente consultation est un marché négocié après appel public à concurrence, conformément aux dispositions de l'article L2124-3 du Code de la Commande Publique qui, ouvre notamment cette possibilité pour des prestations au-delà du seuil des procédures formalisées, dès lors que cela concerne des prestations de conception, ce qui est le cas en l'espèce.

Les conditions de mise en œuvre de cette procédure sont définies par les dispositions de l'article R 2161-12 et suivants du Code de la Commande Publique.

Décomposition en lots :

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Durée du marché et modalités d'exécution:

Durée d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre : de la notification du marché à la levée de réserves du bâtiment prévue en décembre 2028/janvier 2029. Cette durée ne prend pas en compte la durée de la garantie de parfait achèvement d'une durée de 12 mois ultérieure à la livraison et réception de l'ouvrage.

Justifications à produire (lors de la remise des offres) :

- DC 1 complété et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 complété et signé (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics),
- Copie des attestations d'assurances professionnelles
- Qualifications professionnelles en conservation préventive (Titulaire d'un DESS/Master professionnel en conservation préventive ou diplôme équivalent),
- Une note de présentation du ou des candidats,
- Références.

Recevabilité des candidatures

Les candidatures qui ne disposent pas des capacités économiques et des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché seront écartées.

Pour déterminer les candidatures qui doivent être retenues, les candidatures seront notées selon le barème suivant :

- **Moyens des candidats (15 pts)**
- **Compétences et qualifications de l'équipe (35 pts)**
- **Références similaires (50 pts)**

Critères de choix des offres : offre la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Valeur technique de l'offre : 60 %**
- **Offre de prix : 40 %**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Date limite de réception des offres

Les offres devront parvenir en Mairie avant le :

Vendredi 18 Juillet 2025 avant 12 heures

Par l'intermédiaire du site www.marches-securises.fr

Les candidatures seront entièrement rédigées en français, ou accompagnées d'une traduction intégrale.

Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

Délai de validité des offres : 200 jours.

Renseignements divers

- Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l’offre, désignation de l’attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.

Transmission des factures par l’intermédiaire du logiciel Chorus pro.

L’unité monétaire sera l’euro.

- Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

- Prestations supplémentaires éventuelles.

Des prestations supplémentaires éventuelles pourront être commandées sur la base des prix détaillés dans l’offre.

Date d'envoi à la publication : Jeudi 12 Juin 2025